

LETTRE ÉTHIQUE

De l'Esace de Réflexion Éthique de
Nouvelle-Aquitaine site Picto-Charentais

#1 États Généraux de la Bioéthique en Poitou-Charentes

Janvier février mars
Printemps 2026



[Image de freepik](#)

DOSSIER THÉMATIQUE

Éditorial : Le mot de Nathalie Nasr

- États Généraux de la Bioéthique en Poitou-Charentes.

États Généraux de la Bioéthique 2026

- Qu'est ce que les États Généraux de la Bioéthique ?
- Agenda des rencontres en Poitou-Charentes.
- Démocratie sanitaire.

RENCONTRES ÉTHIQUES

Rencontres publiques avec l'Esace éthique

- Enjeux éthiques de l'impact du changement climatique sur la santé.
- Directives anticipées.
- Vie intime et violences sexistes et sexuelles en EHPAD.

Nos contributions

- Conférence nationale des ERER 2025
- Médecine et demandes sociétales
- IA et santé

RÉFLEXIONS ÉTHIQUES

L'éthique en pratique

- Aimer et prendre soin : Comment permettre la vie de couple à l'intérieur d'un établissement médico-social d'hébergement pour personne dépendante ?
- Refus de soins par les proches : quelle approche observer pour le professionnel du médico-social ?

LECTURES

En lien avec les États Généraux de la Bioéthique en Poitou-Charentes

- Propositions de lectures disponibles à l'emprunt au centre de documentation de l'Esace éthique.

La *Lettre Éthique* vous propose un regard sur les réflexions et questionnements éthiques qui émergent des rencontres, des consultations et des activités du site Picto-Charentais de l'Espace de Réflexion Éthique de Nouvelle-Aquitaine.

Rédacteurs : Nathalie Nasr, Camille Perrin-Megrelis, Téo Artis

Éditeur : ERENA site Picto-Charentais

Correspondance : erenapoitiers@chu-poitiers.fr



<https://poitiers.espace-ethique-na.fr/>



Espace de Réflexion Éthique
de Nouvelle-Aquitaine
SITE PICTO-CHARENTAIS

Source de l'image de couverture : <https://fr.freepik.com/> lien direct

Sommaire

.....

Dossier thématique

- Éditorial – Le Mot de Nathalie Nasr : Les États Généraux de la Bioéthique en Poitou-Charentes p.4
- Qu'est ce que les États Généraux de la Bioéthique ? p.5

Rencontres éthiques

Rencontres publiques de l'Espace éthique

- Les enjeux éthiques de l'impact du changement climatique sur la santé p.8
- Vie intime et violences sexistes et sexuelles en EHPAD p.11
- Les directives anticipées et la personne de confiance p.14

Nos contributions

- Conférence nationale des Espaces de Réflexions Éthique Régionaux 2025 p.17
- Colloque "La bioéthique dans tous ses états" p.18
- Journée de présentation des actions de l'équipe mobile pour la Qualité de Vie et des Conditions de Travail – Association Tréma et GCSMS d'Aunis p.19
- Colloque « Intelligence Artificielle dans le monde du handicap et de la santé » p.20
- Colloque annuel régional de l'ERENA 2026 : La médecine doit-elle répondre aux demandes sociétales ? p.21

Réflexions éthiques

L'éthique en pratique

- Aimer et prendre soin : Comment permettre la vie de couple à l'intérieur d'un établissement médico-social d'hébergement pour personne dépendante ? p.22
- Refus de soins par les proches : quelle approche observer pour le professionnel du médico-social ? p.24

Lectures

A lire en lien avec les États Généraux de la Bioéthique en Poitou-Charentes p.25

DOSSIER THÉMATIQUE

En lien avec l'actualité de l'éthique
en France et en région

» ÉDITORIAL : LE MOT DE NATHALIE NASR

*Directrice de l'Espace de Réflexion
Éthique de Nouvelle-Aquitaine site
du Poitou-Charentes*



12 mars 2026

» **Les États généraux de la bioéthique en Poitou-Charentes**

Nous sommes heureux de mettre en place sur notre territoire de Nouvelle-Aquitaine - Poitou-Charentes, des ateliers citoyens dans le cadre des États Généraux de la Bioéthique. La thématique principale de notre région sont les neurosciences. Et pour les États Généraux de la Bioéthique, nous y avons adjoint une deuxième thématique majeure : éthique, santé et environnement. L'intelligence artificielle et les nouvelles technologies ont été intégrées à la partie neurosciences comme composantes mineures.

C'est une occasion unique pour les citoyens de tous âges et quelle que soient leurs préoccupations de venir débattre de ce qui sera le monde de demain avec l'avènement des progrès dans tous les domaines et en particulier dans le domaine des neurosciences. C'est pour nous aussi une rencontre avec les citoyens de notre territoire, un croisement et une occasion d'être à l'écoute des préoccupations des uns et des autres, de les raccorder à ce qui fait en ce moment notre travail d'élaboration de la réflexion éthique à partir du terrain.

En lien avec le Comité Consultatif National d'Éthique, nous cherchons à tracer la manière la plus juste dont pourrait s'envisager le progrès, dans le cadre d'une voie certes étroite, mais nous amenant au meilleur de ce que peut faire la science et son évolution dans le domaine de la santé.

» ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA BIOÉTHIQUE 2026

*Pour comprendre les débats
en amont de la prochaine
loi de bioéthique*



Image de freepik

» Qu'est ce que les Etats Généraux de la Bioéthique ?

« Tout projet de réforme sur les problèmes éthiques et les questions de société soulevée par les progrès de la connaissance dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé doit être précédé d'un débat public sous forme d'états généraux » (LOI n° 2011-814 du 7 juillet 2011 relative à la bioéthique)

Les consultations citoyennes autour des problématiques éthiques et sociétales soulevées par les avancées dans les domaines scientifique et médical, ont été instaurées en France en 2011 avec la deuxième révision de loi de bioéthique. Tous les sept ans, pendant plusieurs mois, le Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE) et les Espaces de Réflexions Éthiques Régionaux (ERER) organisent des auditions, des enquêtes et des événements-débats afin d'offrir à chacune et chacun la possibilité de venir exprimer leur avis sur les progrès scientifiques et technologiques en sciences et en santé.

Face aux évolutions rapides et aux innovations technologiques qui se multiplient dans tous les domaines de la société, la question n'est plus aujourd'hui « Est-ce possible de le faire ? » mais « Faut-il le faire ? et comment bien faire ? ». Et ces questions éthiques ne peuvent trouver de réponse auprès des seuls experts. Elle requiert toute la force de proposition de chacun et chacune d'entre nous.

Ce temps de réflexion collective est un moyen d'ouvrir une ligne de dialogue entre les citoyens, les acteurs du système de santé et du monde de la recherche et les décideurs publics. Les arguments invoqués, opinions, inquiétudes de chacune et chacun sont consignés et transmis au gouvernement, par l'intermédiaire du CCNE, qui les prend en considération dans l'élaboration de la révision de la loi de bioéthique.

Entre janvier et avril 2018 avait donc eu lieu la première édition de ces Etats Généraux de la Bioéthique. Les ERER ont organisé 271 évènements autour de thèmes divers allant des considérations autour de la médecine génomique et de la recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires jusqu'aux demandes sociétales concernant la procréation médicalement assistée ou la fin de vie, en passant par les usages de l'intelligence artificielle et des liens entre santé et environnement.

Dans le Poitou Charentes, sept rencontres-débats avaient été organisées rassemblant 1100 participants autour de réflexions sur l'assistance à la procréation médicalement assistée, la fin de vie et sur la santé environnementale. Un questionnaire portant sur ces trois thématiques était également disponible en ligne, avec un espace d'expression libre. Il a recueilli plus de 2300 réponses¹.

En ce début d'année 2026 s'ouvrent la deuxième édition des Etats Généraux de Bioéthique, sous la devise « Science – Santé – Solidarité ». Parmi les propositions du CCNE, l'ERENA Poitou-Charentes s'est ainsi saisi des thèmes **Neurosciences, Santé et environnement**, et **Numérique en santé**.

Jusqu'en avril, des évènements seront organisés à Poitiers, Angoulême, Niort, La Rochelle et en ligne ! Retrouvez les détails de ces rencontres sur notre agenda.

¹La synthèse complète est disponible sur le site internet de l'ERENA Poitou-Charentes.

> En Poitou-Charentes : Agenda des EGB 2026

Les dates passées feront l'objet d'une synthèse publiée sur le site ERENA Picto-Charentais

- **Approche One Health : est-ce applicable ?** Lundi 23 février 2026, de 17h à 18h30, webinaire-débat, tout public.
- **Violences sexuelles liées aux maladies neurologiques, quelles approches ?** Mardi 24 février 2026 14h à 16h30, conférence débat à l'IUT d'Angoulême
- **Éthique et décision en santé.** Jeudi 26 mars 2026, de 9h à 16h, colloque organisé au centre de conférence Toumaï, à Poitiers, tout public.
- **Art et cerveau : à la vie comme à la ville.** Mercredi 1er avril 2026, de 17h à 19h, conférence débat à Niort, tout public.
- **Concilier santé humaine et santé environnementale.** Mercredi 22 avril 2026, de 18h15 à 20h, conférence débat à la Faculté de médecine de Poitiers, à destination des étudiantes et étudiants.
- **Éthique, IA et environnement : où commence l'hubris ?** Jeudi 23 avril 2026, de 16h30 à 18h30 : conférence débat à La Rochelle, tout public.



FOCUS La démocratie sanitaire



Le terme de « démocratie sanitaire » apparaît en 1998 lors des Etats Généraux du cancer et de la santé, organisés par la Ligue contre le cancer. Il sera ensuite repris par Bernard Kouchner, alors secrétaire d'état chargé de la santé, lors des discussions concernant le projet de Loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé (Loi Kouchner).

Il renvoie à la volonté de donner voix à chacune et chacun dans l'élaboration des politiques de santé, qu'ils soient usagers, professionnels ou décideurs publics. Il s'agit d'une légitimation du regard des patients, de leur famille et des associations non seulement sur la maladie qui les touche mais également sur l'organisation du système de santé du pays.

Chacune et chacun devient alors véritablement sujet de sa santé.

Ce changement de dynamique fait suite à la mobilisation citoyenne durant la crise du VIH/SIDA et au rôle fondamental qu'ont joué les malades, leurs proches et les associations dans cette lutte. Le savoir qu'ils ont acquis par l'expérience de la maladie fut essentiel pour trouver et rendre accessibles des moyens de prévention et aujourd'hui, des traitements.

Les Etats Généraux de Bioéthique sont un moyen d'exercer ce **droit à la démocratie sanitaire**, en ce que les échanges tenus lors des rencontres seront transmis au gouvernement et pris en compte pour l'élaboration de la prochaine loi de bioéthique.

RENCONTRES ÉTHIQUES

Retours sur les événements en région de
l'Espace de Réflexion Éthique

» RENCONTRES PUBLIQUES DE L'ESPACE ÉTHIQUE

» Les enjeux éthiques de l'impact du changement climatique sur la santé

Café citoyen éthique du 8 octobre 2025 à la Mairie de Poitiers

Dans le cadre de la Fête de la Science, organisée par la Ville de Poitiers du 3 au 13 octobre 2025, l'ERENA Poitou-Charentes a investi le salon d'honneur de la Mairie, pour une conférence débat sur **les enjeux éthiques de l'impact du changement climatique sur la santé**.

Lors de cette soirée sont intervenus le Pr. Nathalie Nasr (« *Comment la médecine intègre-t-elle l'impact de l'environnement dans la formation et la pratique ?* »), Aude Thomet (« *Construire la ville d'aujourd'hui : le rôle des citoyens et des politiques* »), Dr. Sarah Thévenot (« *Maladies transmises par les moustiques : de nouveaux enjeux pour la santé publique dans nos territoires* ») et Dr. Jérémie Guihenneuc (« *Changement climatique et santé : un révélateur de vulnérabilités au sein de la population ?* »). A la suite de ces exposés, la parole a été donnée à la salle pour réagir et échanger, ensemble et avec les experts présents.

L'une des difficultés à aborder un sujet sous l'angle **éthique** survient quand deux principes d'égale valeur entrent en tension. Face à la question de l'environnement et des changements climatiques peuvent se heurter d'autres enjeux, par exemple de sécurité. Comment peut-on repenser l'aménagement urbain de manière éco-responsable sans lui faire perdre sa fonction d'accessibilité et de sûreté ?

L'exemple de l'éclairage urbain a été pris : il est à la fois source de pollution, de dérèglement du comportement de certains animaux mais est aussi enjeu de sécurité de l'espace public, notamment pour les femmes. Il s'agit alors de faire preuve d'innovation pour ne pas sacrifier l'un au détriment de l'autre.

Nous sommes confrontés aux mêmes difficultés quand on tente de conjuguer **enjeux climatiques et enjeux de santé**. On ne peut pas ignorer l'impact de l'environnement, et surtout des changements climatiques sur l'environnement humain (zoonoses, problèmes liés à la pollution ou à la chaleur, conséquences indirectes telles que la précarité alimentaire, le développement de maladies infectieuses, les migrations...).

Le changement climatique est « la plus grande menace globale pour la santé du XXI^{ème} siècle »¹, mais a également des conséquences sociales majeures, notamment en exacerbant les vulnérabilités des personnes, des établissements, et des territoires.

Les changements climatiques sont à la fois un enjeu pour notre santé mais aussi de notre système de santé. Selon The Shift Project, en 2021 « les émissions du secteur de la santé se situent [...] entre 6,6% et 10% de l'empreinte carbone de la France »². Bien que certains participants puissent estimer que la pollution dans ce secteur peut être justifiée par sa mission de soin, il faut noter que ces émissions vont participer à la détérioration de la santé des populations, qui devront avoir recours à des soins, et ainsi de suite. C'est un cercle vicieux qu'il faut briser avant que la situation ne s'aggrave de manière irréversible. De plus, la mise en place de mesures éco-responsables dans les établissements peut avoir des effets additionnels sur le plan financier mais également sur la qualité des soins.

Plusieurs propositions de mesures ont été suggérées par les participants, portant sur l'institution et sur les individus. Du côté des patients, il a été question de responsabilisation sur le recours aux soins et sur une prise de conscience de leur coût environnemental.

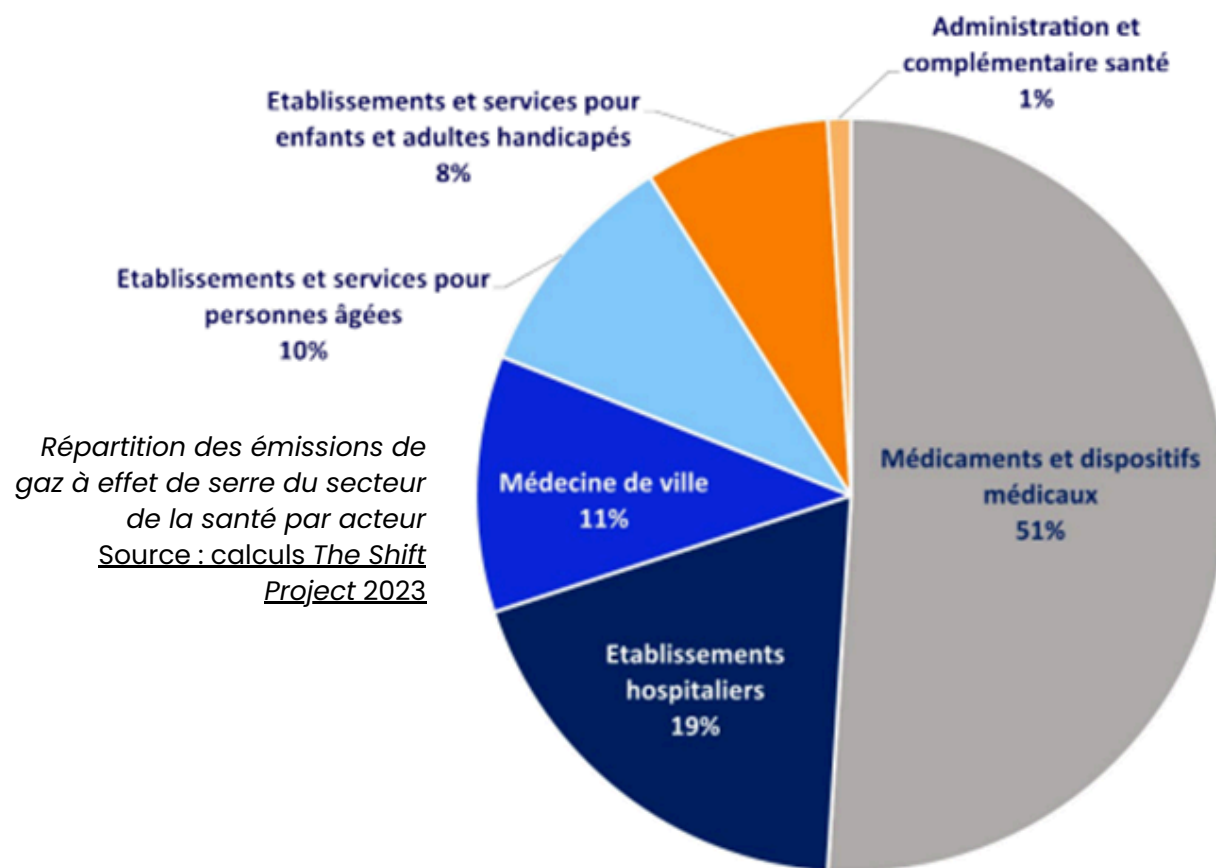
¹ COSTELLO, ANTHONY et al., « Managing the health effects of climate change », *The Lancet*, Volume 373, Issue 9676, 2009 pp. 1693 - 1733

²« Décarboner la santé pour soigner durablement », *The Shift Project*, Rapport final V2, avril 2023.

Ce chiffre prend en compte « les établissements hospitaliers, médecine de ville, établissements et services pour personnes âgées, établissements et services pour adultes et enfant handicapés, administration publique et complémentaire de santé. »



Nathalie Nasr, au café citoyen éthique du 8 octobre 2025



Concernant les établissements et les pratiques, la notion de «**surmédicalisation**» a été évoquée, et la nécessité de prendre du recul sur la prescription de certains examens ou traitements qui auraient un bénéfice médical faible. Le sujet des médicaments est également revenu plusieurs fois au cours des échanges : conditionnement multiple pour le transport, diminution des prescriptions, prescription uniquement de ce qui est nécessaire pour le patient, réduction de la quantité et recyclage des médicaments non utilisés...

Néanmoins, il convient de ne pas oublier l'existence persistante d'inégalités en santé. Si des mesures sont prises afin de réduire l'impact écologique dans le secteur de la santé, comme la diminution des prescriptions d'examen ou de médicaments mentionnés plus haut, il faut veiller à ce que ces dispositifs n'affectent pas injustement des populations déjà vulnérables, qui sont par ailleurs celles impactées le plus directement par les effets des changements climatiques.

La question de l'impact de l'environnement sur la santé est donc un sujet transversal, dont les enjeux, notamment éthiques, rejoignent ceux de nombreux autres domaines comme la sécurité, l'accessibilité, l'urbanisme, l'énergie, le numérique, l'industrie, mais peut être principalement le social, et notamment les inégalités et vulnérabilités.

> Vie intime et violences sexistes et sexuelles en EHPAD

L'Espace de Réflexion Ethique Nouvelle Aquitaine site Poitou Charentes a eu l'occasion de participer à **deux cafés éthiques les 4 décembre et 14 janvier, afin d'échanger sur la question de la sexualité en EHPAD** : l'un à l'initiative de l'EHPAD des Lauriers Roses à Chizé, et l'autre de l'EHPAD La Chèze d'Or à Latillé.



Ces rencontres ont rassemblé au total plus de 120 personnes, personnel soignant des différents EHPAD de la région, proches et séniors, et nous ont amené à discuter des enjeux éthiques autour des questions de sexualité et d'intimité en établissement.

Tous étaient mus par cette inquiétude caractéristique des questions éthiques et par la volonté de procurer le meilleur soin aux résidentes et résidents de leur établissement respectif. Mais comment penser la question de l'intimité dans un lieu de vie collectif ? Comment la promouvoir sans s'immiscer et devenir un témoin encombrant ? Comment comprendre le consentement de personnes atteintes de troubles neurocognitifs ? Quelle place donner à la famille ?

L'intimité et la sexualité en EHPAD : un sujet qui interroge

« La vie intime, affective et sexuelle (VIAS) est une liberté fondamentale ainsi qu'une dimension essentielle du bien-être et de l'existence humaine, et ce, bien au-delà des questions liées à la reproduction ou aux pratiques sexuelles. »¹

Le droit à l'intimité et à la sexualité des personnes accueillies en ESSMS est un sujet dont les équipes s'emparent de plus en plus afin de le faire respecter. Comme le dit Mylène Rouland, psychologue sexologue, intervenante à Latillé, le grand avantage qu'ont les personnes âgées est d'avoir le temps. Et ce temps peut leur permettre d'explorer leur désir dans cette nouvelle étape de vie, désir d'aimer et d'être aimé, de toucher et d'être touché.



¹Recommandation HAS « Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en ESSMS », 14 janvier 2025

Mais l'exercice de ce droit, en ESMS, dépend également du personnel soignant, traversé par des représentations diverses sur la sexualité, notamment chez les seniors, qui peuvent influencer leur accompagnement. Alors un travail de formation des équipes peut s'avérer nécessaire, en faisant appel à des psychologues-sexologues formés.

Néanmoins, dans la majorité des cas et face à des situations parfois inédites, les équipes sont force de propositions : éducation sexuelle, ateliers pour libérer la parole à partir de supports visuels, groupes de parole entre résidents et résidentes (pour pouvoir s'exprimer en toute intimité), cafés-sexo(logie), mise à disposition de préservatifs, de sex-toys et de supports vidéo... Ils prennent, eux aussi, le temps d'accompagner les résidentes et les résidents à exercer leur liberté fondamentale à une vie intime et sexuelle la plus épanouie possible.

Les violences sexistes et sexuelles en établissement

La question des agressions d'ordre sexuelles était au cœur de leurs interrogations : résident qui entre dans les chambres de résidentes incapables de se défendre, remarques déplacées à l'encontre de soignantes, tentative d'attouchements... La quasi-totalité des équipes avaient dû faire face à une situation de ce type. Et toutes et tous se sentaient démunis. Comment réagir face à ces situations ? Quelles mesures prendre ? Comment concilier respect des libertés et protection des résidents et résidentes les plus vulnérables ?

Se pose également la question de la sexualité des personnes présentant des troubles neurocognitifs, pour qui l'expression du consentement peut ne pas toujours être clair ; et pour qui le désir peut parfois se traduire par un passage à l'acte pulsionnel, sans prendre en compte l'avis de la personne en face.



Plusieurs éléments de réponse ont pu être apportés par les participants à la rencontre, bien qu'ils semblent toujours insuffisants : mise en place d'un appui à la sexualité afin de trouver des alternatives à l'expression de ce désir (par exemple encourager la masturbation), séances de psychothérapie, diagnostic précis de la pathologie et traitement adapté pour en atténuer les effets, et parfois, face aux situations les plus sérieuses, administration d'anti-androgènes.

Il semble bon de rappeler l'obligation de garantie de sécurité du responsable de l'établissement envers les résidentes et les résidents accueillis mais aussi envers les équipes. Dans tous les cas, il ne faut pas hésiter à faire une déclaration d'évènements indésirables, signaler les situations de violences ou, dans les cas les plus graves, porter plainte.

Mais c'est surtout envers les victimes potentielles que l'attention doit se tourner : comment organiser l'espace, le temps, les activités et les soins pour qu'elles soient en sécurité dans un établissement qui est leur domicile, le lieu le plus intime.

L'éthique : une attitude à adopter face aux situations rencontrées ?

Ce n'est pas par hasard que ces professionnels ont fait appel à un espace de réflexion éthique pour cette intervention. L'éthique n'est pas seulement une discipline mais une attitude critique et réflexive à adopter pour s'interroger sur une situation, et sur la meilleure manière d'agir pour la résoudre. Mais c'est également une attitude qui nous force à nous rassembler pour échanger, car nous ne faisons pas d'éthique seul. C'est ce que font les comités éthiques dans les établissements (ou lors des temps de transmission), c'est ce que nous avons fait à Chizé et à Latillé. Nous nous sommes « mis en bande » pour nous interroger et partager nos inquiétudes. Et c'est de ces réunions que pourront émerger des solutions adaptées à chaque situation.

Mais c'est à des experts juridiques qu'il faut faire appel quand les situations rencontrées dépassent le domaine du soin, car ce n'est pas le rôle des équipes de résoudre les questions de violences sexuelles dans leur établissement. Et c'est par cette externalisation que l'on peut espérer une meilleure formation des pouvoirs publics et une prise en compte politique.

Pour mieux comprendre les troubles du comportements engendrés par les dégénérescences fronto-temporales, le Pr. Gil a organisé un webinaire le jeudi 25 février dont le replay est disponible sur la chaîne youtube de l'ERENA : <https://www.youtube.com/@erenapoitiers5442>

› Les directives anticipées et la personne de confiance

Rencontre du 27 octobre sur invitation de l'association PAULA (Pour Aider Utilement Les Autres), à Mauprévoir

L'espace éthique remercie l'association Paula pour son invitation, ainsi que les intervenants : Estelle Amiot, Laurent Montaz et Frédérique Tournon, qui ont permis de nourrir les échanges avec la salle.



Les intervenants à la rencontre du 27 octobre 2025 sur les directives anticipées



FOCUS La Cellule d'information et de Recueil des directives anticipées (CIRDA)

Estelle Amiot, référente Directives Anticipées à la CIRDA :

« Depuis février 2022, il existe au sein du CHU, une cellule unique en France, la **CIRDA** (Cellule d'Information et de Recueil des Directives Anticipées). Elle a pour but d'informer et de former toutes personnes, professionnelles médico-sociales et/ou de la population en général sur ce que sont les directives anticipées, et comment les rédiger.

Cet écrit permettra à vos proches et au médecin de prendre les décisions vous concernant en accord avec vos volontés pour votre fin de vie. Il permet également aux équipes médicales de mieux vous connaître pour un meilleur accompagnement ; et évite à votre entourage de prendre des décisions parfois difficiles pour eux.

Les directives anticipées peuvent être rédigées sur papier libre ou sur des formulaires disponibles au CHU ou sur le internet de la Haute Autorité de Santé (HAS).

La CIRDA propose des temps de formation et d'information sur les Directives Anticipées. Elle propose aussi des ateliers d'aide à la rédaction ouvert à tous.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 05-16-60-40-23 ou à l'adresse mail : cirda@chu-poitiers.fr »



Retour sur les échanges avec le public

Questions

Un bénévole d'accompagnement ou un éducateur dans un établissement peuvent ils être personne de confiance d'une personne accompagnée ?

Le terme « Directives anticipées » (DA) n'est pas encore bien connu et peut être une barrière de compréhension. Ne faudrait-il pas mieux parler de « dernières volontés », mieux connu et compris ?

Comment faire quand une personne en situation de handicap ne peut rédiger ses DA mais expriment des choses qu'il voudrait ou non aux équipes d'établissement médico-social ?

Comment cela se passe-t-il pour l'accompagnement spirituel ou religieux ?

Réponses

Un bénévole ou un éducateur peut être personne de confiance, si la personne n'est pas sous tutelle et le demande. Mais il ne peut y avoir qu'une personne de confiance. S'il y a d'autres noms inscrits, ce seront des personnes à contacter en cas d'urgence.

Le terme de « dernières volontés » peut sembler agressif ou pessimiste, raison pour laquelle « directives anticipées » a été préféré.

Une équipe peut avoir, par exemple, un cahier pour chaque patient afin d'y recueillir des « bribes de volontés ». Selon la constance des propos rapportés, cela pourrait donner une idée de ce que la personne veut ou non et peut être pris en compte.

Il faut écrire ses croyances et comment on veut les faire respecter dans ses DA. L'équipe de l'établissement peut faire venir un représentant de la religion, du courant spirituel ou philosophique de la personne.

Comment cela se passe-t-il quand les DA sont contraires à l'avis du médecin (par exemple en raison de la religion) ?

Dans ce cas, l'équipe privilégie la discussion collégiale et la communication avec la personne de confiance afin d'obtenir un éclairage sur les volontés de la personne. Mais l'autonomie de la personne prime. Les nuances qui existent nécessitent des rencontres et des échanges pour s'approcher au plus près de la volonté de la personne.

Les soignants n'ont pas accès au dossier médical partagé de la personne et ne comprennent donc pas toujours les décisions prises par le médecin, alors qu'ils sont en première ligne pour recueillir les volontés de la personne.

Les dossiers médicaux sont protégés et derrière les accès, il y a des droits et des réglementations à respecter. Avoir les DA sur papier, accessible à tous, avec le consentement de la personne, peut-être une idée.

Que faire si la personne de confiance ne peut plus non plus s'exprimer ?

Ce sont les directives qui priment.

Comment se passe la rédaction des DA pour une personne handicapée sous tutelle ?

Le tuteur ne peut pas écrire les DA ni même être présent. Mais il peut faire un relevé des propos récurrents sur ce que la personne veut ou non. Si la personne n'est ni sous tutelle, ni curatelle, elle peut écrire elle-même ses DA, mais le mieux est qu'il y ait des témoins présents.

Comment cela se passe-t-il si la personne de confiance contredit des DA qui datent un peu ?

Les directives anticipées sont consultées en priorité, mais l'équipe écoute ce que dit la personne de confiance et peuvent le prendre en compte pour ajuster leurs actions.
L'objectif est toujours de s'approcher au plus près de ce que veut la personne.

» NOS CONTRIBUTIONS

» Conférence nationale des Espaces de Réflexions Éthique Régionaux 2025 – 12 au 14 novembre, Reims

Rencontre organisée par l'Espace de Réflexion Éthique Grand Est à Reims. En présence de tous les Espaces éthiques de France, ces 3 jours d'échanges ont permis de nourrir les réflexions autour de la question de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap, et sa dimension éthique.

Les replays et les diaporamas des interventions ainsi que les illustrations d'un facilitateur graphique sont à retrouver directement sur le site de l'Espace éthique Grand Est : <https://www.erege.fr/travaux/colloque-des-erer-reims-2025-laces-aux-soins-de-la-personne-en-situation-de-handicap-et-lethique-dans-tout-cela/>



.....

➤ **Colloque “La bioéthique dans tous ses états” – 17 et 18 novembre 2025, Faculté de médecine de l’Université Paris Cité**

Organisé par Henri-Corto Stoeklé et Christian Hervé, avec l’Institut International de Recherche en Ethique Biomédicale (IIREB), et coordonné par le Département d’éthique et intégrité scientifique de l’hôpital Foch et la Société française et francophone d’éthique médicale.

Ces deux journées étaient l’occasion de revenir sur les différentes acceptations du terme « bioéthique », et sur ses différentes applications, dans les domaines de la vie et de la santé, à travers le monde francophone. Le Pr. Nathalie Nasr, directrice de l’ERENA Poitou-Charentes et neurologue, y est intervenue sur le thème « Ethique et décision en pratique ».

Dans une situation d’urgence, il est souvent impossible de mener une réflexion éthique, en équipe, peser les bénéfices et les risques, s’arrêter sur les grands principes, pour trouver la meilleure ligne d’action possible. Il faut agir rapidement. En neurologie, par exemple, on dit que « Time is brain », chaque minute compte. Cependant, malgré les recommandations médicales, la prise de décision peut être impactée par des éléments extrinsèques à l’état de la personne : conditions du recueil des informations, interlocuteurs, mais aussi biais cognitifs.

La tâche du praticien est alors de reconnaître ces éléments subjectifs qui pèsent dans la balance de la décision pour ne pas les laisser l’influencer. C’est un effort supplémentaire qu’il faut alors fournir, dans sa formation et sa pratique quotidienne, pour déceler ces mécanismes et les désamorcer, afin de pouvoir agir dans le meilleur intérêt du patient et selon l’objectivité de la situation.

Replay disponible en ligne : https://poitiers.espace-ethique-na.fr/actualites_931/colloque-bioethique_4401.html

Lien direct vers l’intervention de Roger GIL, sur l’éthique de la pratique des soins et éthique clinique dans le mouvement bioéthique :
<https://www.youtube.com/live/IMs1Qgzmt2U?si=ijLQN9zqXHEIRRIU&t=2955>

Lien direct vers l’intervention de Nathalie NASR sur Le temps et la variabilité de la décision dans un contexte aigu :
<https://www.youtube.com/live/IMs1Qgzmt2U?si=NUUd35c9sOqAln07&t=9898>

.....

> Journée de présentation des actions de l'équipe mobile pour la Qualité de Vie et des Conditions de Travail – Association Trêma et GCSMS d'Aunis – 2 décembre 2025 – Périgny

Le 2 décembre 2025, l'ERENA site Poitou-Charentes s'est rendu à la journée annuelle organisée par le GCSMS d'Aunis et par l'association Trêma. Cet évènement a pour but de présenter les actions menées au cours de l'année par leur équipe mobile dédiée à la Qualité de Vie et aux Conditions de Travail, et les actions futures.

Mme. Perrin-Megrelis, chargée de mission de l'ERENA Poitou-Charentes, et Mme. Sury, membre du comité exécutif, ont été invitées à intervenir sur la démarche éthique au sein des établissements sociaux ou médico-sociaux, et les bénéfices qui peuvent en être tirés pour la qualité des conditions de travail du personnel soignant, et pour la qualité des soins dispensés aux résidents et patients. Cette rencontre a permis de définir ce qu'est l'éthique, son lien avec la démarche par la bientraitance et la manière dont une réflexion peut se structurer au sein d'une équipe : déterminer ce qui questionne dans la situation rencontrée, trouver le dilemme moral, définir tous les acteurs impliqués et les possibilités d'action, délibérer de manière interdisciplinaire et interprofessionnelle.

Elle était également l'occasion de rappeler que l'éthique, par sa singularité, et par son souci de bienfaisance, de respect de l'autonomie et de justice envers les patients et patientes, n'est pas de la qualité. Si cette dernière concerne le faire, l'éthique relève du domaine de l'être, et de l'intention sur la manière de faire. Elle peut en revanche participer à la qualité de vie au travail des soignants en formalisant dans un espace et un temps la possibilité de prendre du recul sur les situations rencontrées dans le cadre du soin.

.....

» Colloque « Intelligence Artificielle dans le monde du handicap et de la santé » – 5 décembre 2025 – Croix-Rouge Française à La Rochelle

Dans le cadre de cette journée dédiée aux enjeux de l'intelligence artificielle dans le champ du handicap et de la santé, l'ERENA site Poitou-Charentes s'est rendu au Centre Richelieu à La Rochelle, le 5 décembre 2025. Le Pr. Nathalie Nasr, PU-PH de neurologie et directrice de l'ERENA Poitou-Charentes y a participé à une table ronde autour des questions d'éthique, de sécurité et de responsabilité à l'ère de l'Intelligence Artificielle.



L'IA est de plus en plus utilisée en médecine pour optimiser les processus, aider au diagnostic, rédiger les comptes rendus... et cette utilisation grandissante questionne sur les limites à poser. Cependant, malgré les législations, la loi ne peut suivre les problématiques liées à l'IA, car elles ne fonctionnent pas sur le même temps : c'est là qu'intervient l'éthique.

Un des problèmes autour de l'IA est la question de l'information qui est donnée aux praticiens : il n'est pas possible de décider de manière éclairée à propos d'un outil que l'on ne comprend pas, ni de l'utiliser de manière pertinente. Il s'agit alors de former les futurs praticiens, mais également les futurs patients sur la manière dont l'IA va servir dans la prise en charge, dont les soignants vont l'utiliser ou sur l'usage de leurs données de santé.

De même, en cas de manquement ou de faute médicale liée à une mauvaise réponse de l'IA, à qui revient la responsabilité ? Aujourd'hui, c'est le « prompteur », la personne qui a donné les commandes à suivre à la machine, qui est garant de son bon fonctionnement. Mais la singularité de cet outil est sa capacité à pouvoir se développer au-delà du programme originel, et cela questionne de l'imputabilité de cette responsabilité dans le futur.

Enfin, une relation médicale n'implique pas seulement une prise en charge mais également un lien entre un soigné et un soignant. L'IA ne pourra jamais remplacer l'empathie et le soin qu'une personne humaine peut apporter à un autre. Et cette relation de sollicitude est un aspect fondamental du domaine de la santé.

› Colloque annuel régional de l'ERENA 2026 : La médecine doit-elle répondre aux demandes sociétales ? 21 janvier 2026

Organisé par le site Limousin de l'ERENA, le Colloque Régional de l'ERENA a eu lieu à Limoges le 21 janvier 2026, autour de la question « La médecine doit-elle répondre aux demandes sociétales ? ». Le Pr. Nathalie Nasr, directrice de l'ERENA Poitou-Charentes et neurologue, y est intervenue au sujet de « Ce que la société attend des neurosciences ».



« Personne ne sait ce que peut le corps » écrit Spinoza dans son *Ethique*[1]. Pour ce philosophe, l'esprit n'est pas séparé du corps, tout est incarné, et les informations circulent entre le corps et le cerveau de manière consciente et inconsciente.

Le cerveau n'est pas seulement un système nerveux organique mais également l'organe qui permet la perception de ce qui nous entoure, et la conscience de la continuité entre nous-même et le monde. Et c'est cette interaction qui définit qui nous sommes, en tant qu'individus. Lorsqu'un accident survient (trauma crânien, AVC ou maladie neurologique), affectant les capacités cognitives, il s'agit non seulement d'une diminution des capacités d'agir, mais il marque également une rupture de l'harmonie entre soi et le monde.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la société n'attend pas des neurosciences la possibilité de devenir des êtres humains augmentés, mais plutôt de pouvoir soigner ces maladies neurologiques, et d'éviter les handicaps ; c'est-à-dire d'empêcher la diminution de la capacité d'être, de rétablir l'harmonie quand elle est affectée et de restaurer cette capacité d'agir

Ces progrès sont possibles grâce, par exemple, au développement de techniques de recanalisation des vaisseaux en cas d'AVC, l'amélioration de la transmission des informations entre les différents acteurs médicaux dans les situations d'urgences, ou des progrès scientifiques quant à la possibilité de greffer des cellules de neurones issues de cellules souches ; mais également, au niveau individuel, en préservant au maximum son capital cérébral au cours de sa vie.

[1] Spinoza, *Ethique*, 1677, Partie III

RÉFLEXIONS ÉTHIQUES

Penser l'éthique par ses concepts et la pratique

» L'ÉTHIQUE EN PRATIQUE

Récits et réflexions générales fondés sur les situations rencontrées par l'Espace éthique

Consultation éthique

Les équipes des établissements socio et médico-sociaux adhérents à l'ERENA Poitou- Charentes peuvent solliciter une **consultation éthique**. Sa mission est d'être à l'écoute d'une équipe soignante en proie à des questionnements éthiques et des difficultés décisionnelles et de rendre un avis consultatif afin d'aider l'équipe à avancer dans sa réflexion éthique .

» Aimer et prendre soin : Comment permettre la vie de couple à l'intérieur d'un établissement médico-social d'hébergement pour personne dépendante ?

Quelles solutions trouver pour accueillir et accompagner un couple entrant ensemble en établissement, en raison de la dégradation de l'état de santé de l'un d'eux ? C'est pour répondre à cette question que l'ERENA Poitou-Charentes a été contactée afin de mener une consultation éthique auprès de l'équipe d'un établissement.

Cette situation met en lumière plusieurs défis à résoudre. Tout d'abord, les contraintes structurelles du lieu peuvent ne pas permettre l'accueil de deux personnes dans une seule chambre : faut-il alors imposer une séparation la nuit, au risque de bouleverser leurs habitudes ? Ou, au contraire, résister aux règles pour improviser une chambre double nécessairement imparfaite, en comprenant que les règles générales ne peuvent pas toujours s'appliquer aux situations particulières ?

De plus, un couple entrant ensemble en établissement a déjà une routine dans les soins rendue nécessaire par la situation de dépendance ; et cette organisation est ébranlée par l'intrusion d'une équipe soignante qui, bien que mue par une volonté de bienfaisance, s'immisce dans leur intimité, déjà fragilisée par la maladie. Cette situation déstabilisante peut provoquer de l'agressivité ou du désespoir, comme une manière de se révolter.

Une équipe soignante et leurs résidents n'ont souvent pas la même vision du bien être et le risque est de tenter d'imposer sa propre conception. Mais cette bienfaisance normative ne prend pas en compte ce que la personne elle-même considère comme nécessaire à son bien-être. Le rôle d'aidant principal du partenaire bien portant peut finir par devenir partie intégrante de son identité en raison des années vécues en commun et depuis l'arrivée de la maladie.

Pour se sentir bien, il a besoin de prendre soin de sa partenaire, malgré les difficultés et la fatigue que cela peut engendrer.

C'est par un accompagnement bienveillant, respectueux de sa place de conjoint, que l'équipe a permis à ce résident de transférer peu à peu son devoir de solidarité et d'être en mesure de lâcher prise si la situation devenait plus complexe.

Les épreuves que les personnes peuvent vivre, notamment les difficultés de l'attachement aux phases ultimes de la vie, font parties du parcours de vie ; et le rôle des soignants est d'accompagner ces épreuves tout en restant à l'écoute des besoins singuliers.

› Refus de soins par les proches : quelle approche observer pour le professionnel du médico-social ?

L'ERENA Poitou-Charentes a été contactée par l'équipe d'un établissement médico-social inquiète face au refus de suivi et de traitement par les proches d'une personne accueillie, incapable de prendre une décision pour elle-même.

Ce refus, motivé par de mauvaises expériences avec les professionnels de santé et des effets secondaires de traitements jugés trop importants, faisait craindre à l'équipe une **non-assistance à personne en danger**. Plusieurs tentatives d'information des proches sur les conséquences du refus de soins sont restées infructueuses.

L'enjeu de cette situation est de savoir si **l'intérêt supérieur** de la personne est en jeu et si le comportement des proches est susceptible de détériorer son bien-être, d'aggraver le pronostic de la maladie et de nuire à sa qualité de vie.

Plusieurs options s'offrent alors à l'équipe, bien que toutes restent plus ou moins insuffisantes :

- Imposer des mesures coercitives pour carences de soins, au risque de conduire la personne à être placée dans un établissement spécialisé, provoquant une rupture familiale ;
- Se déclarer incompétent et interrompre l'accueil, mais cette solution d'abandon provoquerait de la culpabilité au sein de l'équipe et risquerait d'exclure la personne de tout parcours médical adapté ;
- Tenter une médiation entre les proches et l'établissement pour évaluer les buts et les conditions de l'accueil ;
- Mobiliser le psychiatre de l'établissement pour discuter des représentations des proches au sujet de la maladie de la personne accueillie, et s'assurer qu'elles ne sont pas limitantes.

En tout état de cause et malgré la réticence des proches, l'équipe ne doit pas hésiter à contacter une structure d'urgence lorsque cela est nécessaire.

Chaque relation de soin est **extra-ordinaire**, et cette situation en est un exemple parlant. Elle nécessite d'inventer des solutions nouvelles pour accompagner la personne, sans briser le lien avec ses proches et la confiance qu'ils placent dans l'équipe. Les questionnements de l'équipe sont à saluer car ils témoignent de leur volonté d'agir au mieux, même si cela signifie parfois faire le moins mauvais choix possible.

LECTURES

Propositions de lectures disponibles à l'emprunt au centre de documentation de l'Espace éthique

Le centre de documentation de l'ERENA

Un centre **partagé entre les trois sites de l'ERENA**, sur Poitiers, Bordeaux et Limoges, à destination des étudiants, médecins, soignants ou toute personne intéressée par la réflexion éthique. Plusieurs centaines d'ouvrages **spécialisés autour des problématiques éthiques**, ainsi que des revues et mémoires, sont disponibles à la consultation et l'emprunt. Un **accompagnement à la recherche documentaire** et la réalisation de bibliographies pour les mémoires, thèses, tout projet ou toute question liée à l'éthique, sont également proposés.



Contactez le centre de documentation :

Téo ARTIS, Chargé de documentation et communication
teo.artis@chu-poitiers.fr - 05 49 44 35 49

» PROPOSITIONS DE LECTURES :

Autour des États Généraux de la Bioéthique en Poitou-Charentes

» États généraux Bioéthique 2018 : Contribution de l'Espace Régional de réflexion éthique Nouvelle-Aquitaine site de Poitiers

ERENA site Picto-Charentais, Roger Gil - 2018

Cote de rangement : [174.2 GIL](#)

Résumé indicatif

La restitution porte sur les trois thèmes retenus pour le site Picto-Charentais de l'ERENA lors des EGB de 2018 : Indications sociétales de la PMA, Fin de vie, Environnement et Santé. Chacun de ces trois thèmes a fait l'objet de rencontres-débats qui ont eu pour cibles soit des populations jeunes, soit le grand public avec le souci pour le thème Environnement et Santé de toucher aussi le monde rural.



› Rapport de synthèse du CCNE des EGB 2018 : opinions citoyennes pour les sciences de la vie et de la santé en France



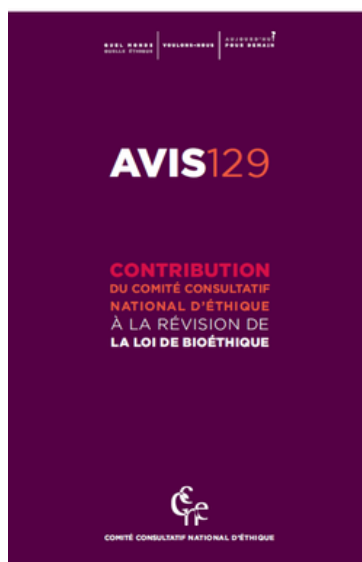
Comité consultatif national d'éthique - 2018

Cote de rangement : [174.2 FRA](#)

Résumé indicatif

Ce document constitue la synthèse de l'ensemble des rencontres organisées sur le territoire par les Espace de Réflexions Éthique Régionaux, chapotés par le CCNE, autour des thématiques liées aux États Généraux de la Bioéthique de 2018. Il permet de comprendre les thèmes, les enjeux mais aussi la méthode des États généraux en France, dont les prochains se déroulent en 2026.

› Avis 129 Contribution du Comité consultatif national d'éthique à la révision de la loi de bioéthique



Comité consultatif national d'éthique - 2018

Cote de rangement : [174.2 COM](#)

Résumé indicatif

Dans cet avis, le CCNE revenait sur tous les thèmes qui ont été débattus lors des EGB 2018, s'appuyant sur l'ensemble des opinions émises lors de la consultation et en conjugaison avec les principales conclusions de ses travaux antérieurs.

Il a été conçu à la fois pour la société civile qui s'était fortement mobilisée dans le débat public et aussi pour les acteurs publics ayant construit la loi de bioéthique 2018-2019.

> Humains, animaux, nature : quelle éthique des vertus pour le monde qui vient ?



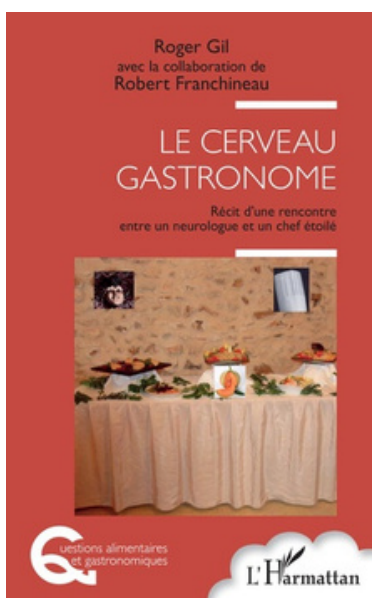
G rald Hess, Corine Pelluchon, Jean-Philippe Pierron
2020

Cote de rangement : [304.201 HES](#)

R sum  indicatif

L' thique des vertus met l'accent sur les repr sentations et les affects qui poussent les personnes   agir, au lieu de se focaliser sur les normes et de se borner    noncer des interdictions et des obligations. Elle aide ainsi   combler l' cart entre la th orie et la pratique qui est particuli rement dramatique   un moment o  les individus comme les  tats reconnaissent la r alit  du changement climatique mais ne parviennent pas   r orienter les modes de production ni   reconverter l' conomie.

> Le cerveau gastronome : r cit d'une rencontre entre un neurologue et un chef  toil 



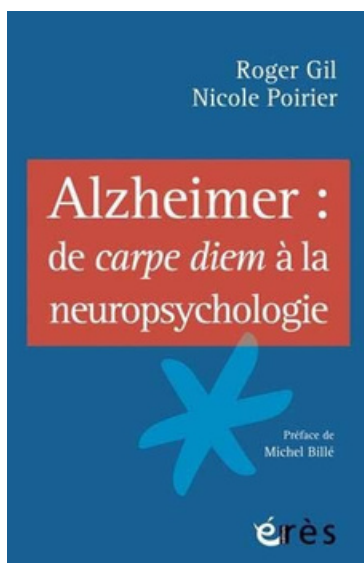
Roger Gil, Robert Franchineau - 2022

Cote de rangement : [616.831 GIL](#)

R sum  indicatif

N  de l'id e d'un gastronome, alors pr sident de l'Acad mie des ma tres du melon du Haut-Poitou, cet essai a  t  b ti apr s une rencontre publique entre le chef le plus  toil  du monde et un neurologue. Ce dialogue a voulu  tre une initiation   la neurogastronomie : mieux comprendre comment le cerveau humain est  quip  pour faire de la cuisine un exercice de cr ativit , une exp rience  motionnelle et cognitive construite par cet assemblage complexe de saveurs et de parfums qui constituent les saveurs.

> Alzheimer : de carpe diem à la neuropsychologie



Roger Gil, Nicole Poiriers – 2018

Cote de rangement : [616.831 GIL](#)

Résumé indicatif

Unir l'approche humaniste et l'approche médicale neuropsychologique pour mieux accompagner la personne qui vit avec une maladie d'Alzheimer ainsi que ses proches dans une société qui se doit de devenir inclusive. Les soins et l'accompagnement des personnes qui vivent avec une maladie d'Alzheimer nécessitent la synergie d'une approche humaniste et d'une approche médicale neuropsychologique qui, trop souvent, se côtoient en s'ignorant.

> La guerre des intelligences à l'heure de ChatGPT



Laurent Alexandre – 2023

Cote de rangement : [006.33 ALE](#)

Résumé indicatif

200 millions d'utilisateurs conquis en quelques semaines : jamais une technologie ne s'était imposée aussi rapidement. ChatGPT est à l'origine d'un tournant fondamental de notre Histoire. Car son fondateur, Sam Altman, veut créer une Superintelligence Artificielle pour concurrencer nos cerveaux, au prix d'une dangereuse course mondiale. L'école et le monde du travail devront se rénover de fond en comble, or nos dirigeants n'ont pas pris la mesure de la vague prête à nous submerger.

LETTRE ÉTHIQUE

De l'Espace de Réflexion
Éthique de Nouvelle-Aquitaine
site Picto-Charentais



Espace de Réflexion Éthique
de Nouvelle-Aquitaine
SITE PICTO-CHARENTAIS

Correspondance
erena.poitiers@chu-poitiers.fr